

Participer aux travaux du Comité consultatif de Bioéthique de Belgique (CCBB), c'est directement contribuer aux missions de celui-ci, qui consistent à éclairer en toute indépendance les autorités publiques (fédérale et fédérées) et les citoyens sur les enjeux bioéthiques, notamment ceux soulevés par la recherche et ses applications dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé. Le travail du Comité implique d'examiner ces enjeux de façon approfondie, dans leurs aspects éthiques, sociaux et juridiques et sous l'angle – fondamental – du respect des droits humains.

Les travaux du CCBB ont lieu dans un cadre institutionnel de niveau national, qui permet une réflexion collective, experte, multidisciplinaire (sciences médicales et biomédicales en ce compris infirmières, sciences juridiques, sciences humaines et sociales, philosophie), pluraliste sur le plan des valeurs et, en tout état de cause, indépendante. Au travers de leur participation active au Comité, les membres contribuent directement à éclairer le débat démocratique.

Qu'est-il attendu du/de la candidat.e ?

Il est attendu qu'elle/il participe de manière active dans les activités du Comité (sessions plénières, participation aux commissions restreintes), ce qui implique :

- la participation aux activités suivantes du Comité:
 - la réunion plénière (1 fois par mois, chaque deuxième lundi soir du mois, sauf durant l'été) ;
 - les commissions restreintes : il s'agit de groupes de travail où sont élaborés concrètement les avis, avis pour lesquels la participation aux réunions et à leur préparation est requise, dont la répartition du temps est très variable (1 à 2 réunions par mois) ;
 - être prêt, le cas échéant, à assurer le rôle de co-président ou de co-rapporteur d'une commission restreinte, le rôle de co-rapporteur impliquant une contribution directe à la rédaction des avis rendus par le Comité (rédaction qui a lieu en amont et en aval des séances de commissions restreintes) ;
 - aider les commissions restreintes à collecter des informations, contacter des experts et relayer toute information pertinente qui peut faire avancer le travail.
- s'intéresse activement aux questions bioéthiques, notamment celles "concernant les problèmes découlant de la recherche et de ses applications dans les domaines de la biologie, de la médecine et des soins de santé" ;
- connait suffisamment l'autre langue nationale de manière passive ou active pour pouvoir participer aux discussions dans les commissions restreintes (chacun parlant dans sa langue) ;
- ait la volonté de réfléchir et dialoguer de manière ouverte et constructive dans le respect des différentes convictions idéologiques et philosophiques, points de vues et positions qui s'expriment ;
- s'engage à respecter en toutes circonstances la confidentialité des débats du Comité tout au long de son implication et respecte les procédures (voir le ROI) et des méthodes de travail propres au Comité.

Conditions préalables:

- Les réunions se tiennent majoritairement en ligne via l'outil teams, cependant certaines réunions sont également réalisées physiquement à Bruxelles dans le bâtiment « Galilée ».
- Une indemnité limitée sous forme de 'jetons de présence' pour la participation aux réunions et pour les frais de déplacement est prévue.